

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19841 - 76ÈME ANNÉE

Le gouvernement accusé de prendre parti pour Air Austral contre les Mahorais

Mayotte : Air France fait marche arrière

Air France a décidé de renoncer à l'ouverture d'une nouvelle ligne reliant Mayotte à Paris via Nairobi. Cette décision est vivement critiquée à Mayotte. Les Mahorais espéraient que l'arrivée de ce nouvel acteur allait amener la concurrence sur la ligne Mayotte-Paris et donc une baisse des prix. Ils dénoncent le choix de préserver les intérêts d'Air Austral au détriment de ceux de Mayotte. Reste à savoir si Air France compte rebondir en augmentant sa desserte de La Réunion, ce qui n'arrangera pas les affaires d'Air Austral.

Air France renonce à desservir Mayotte. C'est Mansour Kamardine, député de Mayotte, qui a annoncé la nouvelle hier. Voici ce qu'il dit à notre confrère des « Nouvelles de Mayotte » :

« C'est une fois de plus les Mahorais qui trinquent et c'est inacceptable ! Il faut que les Mahorais se réveillent car ils ne peuvent accepter ce diktat ! Air Austral a un comportement aux antipodes de l'entreprise citoyenne en faisant les poches de Mahorais. Je vais bien entendu adresser un message au ministre des Outre-mer pour lui faire part de ma désapprobation et je saisirai également par l'intermédiaire du député européen François-Xavier Bellamy l'autorité européenne pour dénoncer l'organisation de ce monopole d'Air Austral avec la complicité du gouvernement »

Annoncée pour le 5 juillet avec 4 vols hebdomadaire via Nairobi, la nouvelle ligne d'Air France ne se fera pas. Il est clair que ce projet menaçait directement les intérêts d'Air Austral. En effet, Air Austral détient le quasi-monopole du désenclavement de Mayotte via sa filiale Ewa ou la maison-mère. Mais le choix d'anciens avions d'essai de Boeing pour assurer la ligne directe pour Paris via une escale technique à Nairobi n'est pas sans conséquence. Les Boeing 787 d'Air Austral ont été affectés par plusieurs incidents qui ont alimenté le mécontentement à Mayotte contre la compagnie réunionnaise.

En desservant Mayotte directement depuis Paris, Air France démontrait qu'il existait une alternative à Air



Austral. Cette alternative était d'autant plus sérieuse que l'État est actionnaire d'Air France. Si l'expérience était concluante, le coup porté à Air Austral était sérieux, car la desserte quasi-exclusive de Mayotte est ce qui la différencie de ses concurrentes. L'arrivée d'Air France faisait tomber ce qui peut être considéré comme un atout en cas de négociation avec les pouvoirs publics pour obtenir les fonds nécessaires à la poursuite de l'activité d'Air Austral.

Le recul d'Air France s'explique par la levée de bouclier des concurrents d'Air France sur les lignes reliant Paris aux collectivités de la Caraïbe et de l'océan Indien. Ils dénonçaient l'augmentation de l'offre d'Air France ainsi que la baisse des prix sur ses tarifs, qui était permise selon eux par les importantes aides publiques reçues par la compagnie nationale française pour faire face à la crise sanitaire.

D'après les informations des « Nouvelles de Mayotte », des pressions ont été exercées pour qu'Air France ne puisse assurer que 2 vols par semaine au lieu des 4 prévus. Insuffisant pour la compagnie française qui a décidé de renoncer à ce projet. Reste à savoir si Air France compte rebondir en augmentant sa desserte de La Réunion, ce qui n'arrangera pas les affaires d'Air Austral.

M.M.

Le danger ne vient pas de Madagascar, de Maurice ou des Comores mais bien de Paris

Madagascar : 34 passagers positifs au coronavirus dans un vol d'Air France venu de Paris

34 des 284 passagers d'un vol d'Air France en provenance de Paris ont été contrôlés positifs à la COVID-19 à leur arrivée à Madagascar le 26 avril. Pourtant, les 284 passagers ont dû justifier d'un test de dépistage négatif pratiqué trois jours avant le voyage. Cette affaire souligne que contrairement à ce qu'annonce Emmanuel Macron, le danger pour La Réunion ne vient pas de ses voisins mais toujours de Paris pour ce qui concerne l'importation du coronavirus.

La semaine dernière, un vol de rapatriement opéré par Air France venant de Paris s'est posé à Ivato le 26 avril. Son arrivée avait suscité une grande polémique chez nos voisins. En effet, les frontières étaient fermées. Le vol avait malgré tout pu avoir lieu car il avait été autorisé avant la décision gouvernementale.

En conséquence, d'importantes précautions ont été prises. Les 284 passagers ont subi un test RT-PCR de dépistage à leur arrivée et ont été placés en quarantaine dans des hôtels surveillés par les autorités.

Les premiers résultats des tests ont été annoncés : 34 passagers ont eu un résultat positif. Vendredi, lors d'une conférence de presse commune aux ministres de la Santé, des Transports et du Tourisme, il a été annoncé que la totalité des passagers étaient maintenus en quarantaine :

Voici ce qu'écrit notre confrère « L'Express » à ce sujet :

« Une attestation de négativité

avait été requise de chaque passager lors de leur départ. Les trente-quatre qui ont été positifs aux tests devront refaire les tests. Il est possible qu'on soit confronté à des fausses attestations, il est possible aussi que le virus n'ait pas été détecté si la maladie était dans une phase d'incubation », souligne le Professeur Hanitrana Rakotovo, ministre de la Santé publique.

Les passagers qui n'ont pas les moyens de se confiner au niveau des hôtels affectés à cet effet devront aller au niveau du Complexe CNaPS Vontovorona. « L'État se chargera du nécessaire pour ceux qui devront être mis en quarantaine à Vontovorona », enchaîne le ministre. Par ailleurs, une investigation devrait se faire par rapport aux tests effectués. Les autres passagers suivront la mise en quarantaine. »

Rappelons que dans une interview parue jeudi dans « Le Quotidien », Emmanuel Macron a déclaré ceci : « la stratégie à La Réunion, ça va être une stratégie adaptée : protéger l'île du reste du contexte régional (...) ». L'interview était intitulée « Protéger La Réunion du reste de la zone ».

« Témoignages » avait souligné l'erreur manifeste d'analyse du chef de l'État. En effet, ce sont La Réunion et Mayotte, deux territoires de la République, qui sont les pays les plus contaminés dans la région. Ce sont donc logiquement les passagers en provenance de La Réunion et de Mayotte qui font courir un danger bien plus important chez nos

voisins. Cette situation s'explique par l'importation à La Réunion d'une crise sanitaire en raison du maintien des vols réguliers avec la France, pays qui compte plus de 100.000 morts du coronavirus et où l'épidémie est très loin d'être jugulée.

Dans ces conditions, il est clair que le danger pour La Réunion vient des vols en provenance de Paris. C'est ce que démontre l'affaire du vol d'Air France. En effet, avant de prendre l'avion, les 284 passagers devaient justifier d'un résultat négatif à un test de dépistage pratiqué trois jours avant l'embarquement. Et il s'avère que 34 passagers sur 284 ont été testés positifs au coronavirus à leur arrivée à Madagascar. C'est énorme et cela justifie le maintien en quarantaine des 284 voyageurs.

Ceci rappelle que le test à J-3 est tout sauf une protection efficace contre l'importation de nouveaux cas de coronavirus à La Réunion et ailleurs. La seule protection efficace reste la quarantaine à l'arrivée.

M.M.

Edito

Après la Covid, maintenant le tsunami économique

Les chiffres de la conjoncture économique sont sortis la semaine dernière. Malgré une résistance des entreprises réunionnaises toute l'année 2020, l'année 2021 s'annonce comme une année noire pour l'économie de la Réunion.

En février, l'IEDDOM annonçait que « La situation sanitaire à La Réunion est maîtrisée au quatrième trimestre 2020 et le territoire échappe ainsi aux mesures plus restrictives décidées en France métropolitaine (notamment un deuxième confinement du 30 octobre au 15 décembre). Ainsi la reprise économique se poursuit en cette fin d'année. L'indicateur du climat continue de se redresser et s'établit à 98,8 proche de sa moyenne de longue période (100). »

Mais entre-temps, la crise sanitaire nous a rattrapé à cause des décisions des pouvoirs publics. Ainsi, nous avons démontré à de multiples occasions le lien de causalité entre les entrées sur le territoire et la flambée épidémique. Nous n'avons cessé de réclamer la fermeture de l'aéroport, la mise en place de quarantaines obligatoires et la fin des évacuations sanitaires. Mais n'écoulant que les décisions de Paris, le préfet a laissé faire en pensant que la Covid allait nous épargner, comme le nuage de Tchernobyl a évité la France.

Maintenant, la situation économique est catastrophique. 85% des entreprises de La Réunion doivent faire face à une baisse du chiffre d'affaires (CA) de 30% et plus. 26% d'entre elles envisagent une cessation de leurs activités et 5% sont en cours de fermeture. 42% des entreprises

ne peuvent pas payer leurs salariés. 67% des chefs d'entreprise n'arrivent pas à s'accorder une rémunération. 49% des entreprises ne sont pas en mesure de payer leurs charges fiscales, dont 66% depuis 6 mois ou plus. 55% ne peuvent pas payer leurs charges sociales, dont 67% depuis 6 mois ou plus.

L'Etat est responsable de cette situation. Il faut un plan de survie pour les entreprises réunionnaises. Tout d'abord, il est nécessaire d'annuler la dette sociale et fiscale des entreprises. Ensuite, la Banque Publique d'investissement doit permettre de reconstituer les trésoreries asséchées par la crise. Enfin, un plan de rebond doit être mis en œuvre. Mais pendant ce temps les Présidents des collectivités chargés de négocier ces plans, Région et Département, sont très occupés à dilapider notre argent dans des projets sympathiques et inutiles. Ils ont démontré qu'ils n'étaient pas à la hauteur de cette crise historique. La seule chose qu'ils n'ont jamais réussi à faire, c'est l'achat de conscience. La Réunion doit au mois de juin tourner cette page et mettre en place des personnes à même de faire face à la situation.

« Quand le sage désigne la lune, l'idiot regarde le doigt »

Nou artrouv'

David Gauvin

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

In sinp kalkil, arienk pou kozé... Pa pliss!

Mézami mi sorte lir dann Témoignages, in l'avion la sorte Paris avèk 284 passazé-san konté lo lékipaz. Toute tèt négatif pou lo kovid troi zour avan pran l'aviyon. Diréksyon Ivato dann madégaskar. Kan l'arivé i rotèt é sirpriz 34 persone lé positif pou lo kovid . Donk si mi kalkile bien sa i fé 12 % an parmi band voiyazère.

Tèt lété falsifyé ? I diré lé pa possib. An troi zour d'moun la trape lo bébète ? Lé possib mé lé dir a kroir ! Pétète band Madégaskar la fé in pate koshon ? Demoun la voiyage par Air-France é pèrone i di pa lo tèt an arivan lété pa fyab. Alon lèss bann espésyalist soubate inn avèk l'ote : avèk zot tèze, zot kontro-tèz, é toute lo tranbléman. Mé néna i n késtyon sèryé lé pozé. Di pa mwin lo virus sé in trukère ! si sé sa mi komanss rogrète mon dé pti kou d'vaksin.

Astèr ni pé di dann toute so lorganizasyon pou demoun voiyazé, mèm pou d'moun lé atèr, néna konm kékshoz i san lo doute é i fé doute anou par raporte zot métode, épi zote rézilta. . . An touléka si mwin lété réponsab in n'afèr konmsa mwin noré rode lo boute pars sa sé in n'afèr é pa possib kroire dann son riguèr syantifik. Bon, ébin alon atand lo lankète é nou va oir si band kolonbo d'Franss épi dé Madégaskar la trou in solisyon.

Pars la anbark Roissy Charles de Gaulle, band sèrviss sanitére franssé la mélé, la pran l'aviyon air-francé, la poz Madégaskar

é l band sèrviss sanitére malgash la mète zot né dan l'afèr pou in rézilta ké ni koné. Ni pé arète tèrla an atandan myé.

Mé si toute lo tik-tak lé bon la marj lérèr lé égal 12 %. Alor si i raporte sa toute lo tourné-viré band passézé dopi La franss ziska L Rényon é vèrsi vèrsa. Zanvyé févriyé san mil pèrone la voiyazé. 12% sa i fé 12000 pèrone-la marj d'érèr, mé in bèl marj. Sa i voudré dir 12000 pèrone la trap virus dan La Franss la amène issi, épi la trape issi pou alé amenn laba...

Mwin lé pa sir sak mi di, mwin lé pa sir mon kalkil mwin la sinplomman fé kalkil-la pou kass somèy e in pé é pétète po invite azot bril zot papyé –sansa vide zot disk dir-avan k'in pé i mète lo né dodan. Pou moins ké sa, Vatèl in sélébe kuizinyé la koupe lo fil son vi.

NB François Vatel, lété mète d'otèl shé Nicolas Fouquet , sirintandan dé finans s lo roi Louis XIV, é anpliskésa in gran lorganizatèr la fète,vèye pa koman. L'ané1671 li la suisidé pars poisson la pa ariv a l'èr. Zot i pé lir la lete madame de Sévigné dsi linternet si zot i vé. .

Justin